

Question du groupe j'aime Poulx au conseil municipal du 21 mars 2023

Mr le maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux

Sur le document des dépenses d'investissements en 2022 compte administratif, nous avons relevés

BÂT 29 LES JARDINS PARTAGES :

UNE DEPENSE GLOBALE DE 34188 €

Sans compter l'immobilisation du terrain communal.

QUESTION 1 : existe-t-il un contrat liant notre commune et chaque utilisateur de cet espace ?

Question 2 : qui paie les charges notamment l'eau ?

Question 3 : existe-t-il des loyers facturés aux utilisateurs ? si oui quels en sont les montants ?

Merci pour vos éclaircissements en ce domaine.